

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, VENDREDI 17 MAI 1850.

No. 70.

BIBLIOGRAPHIE.

Un Examen de conscience.

Par M. FRANZ DE CHAMPAGNY.

[N. B.—Par méprise, le titre "Un examen de conscience," a été omis dans notre dernier numéro.]

Suite et fin.

III.

Après avoir décrit avec une admirable vérité les deux plaies les plus anciennes de notre société, l'irréligion, le mépris de toute autorité ou la révolution, M. de Champagny arrive à sonder la grande plaie de notre temps, le socialisme.

Le socialisme est une maladie bien vieille, mais longtemps cachée. M. de Champagny le définit ainsi: la négation, au nom de l'État, de tout droit humain.

Toutes les tentatives despotiques sont des tentatives rétrogrades. Napoléon, revenant à la France la liberté politique, remonta simplement à Louis XIV; la Convention subordonnant l'homme à l'omnipotence de la patrie, remonta à Solon et à Lycurgue; les socialistes, lui déniaient toute propriété et toute liberté individuelle, rétrogradent jusqu'à Nabuchodonosor.

Le Grand Roi, dans son testament, recommandait à son fils de se considérer comme le maître absolu de tous les biens possédés par ses sujets. C'étaient là les maximes du despotisme païen ressuscité par la renaissance. La pensée fondamentale des peuples de ce temps-là était celle-ci: Que le souverain n'est pas astreint aux mêmes obligations que ses sujets; que la morale privée n'est pas la morale des gouvernements; qu'il y a une conscience pour le serviteur et une autre conscience pour le maître; un Évangile des rois et un Évangile des peuples. M. de Champagny démontre, avec une vigueur de logique admirable, que le socialisme était en germe dans certaines lois monarchiques et dans la plupart des institutions révolutionnaires.

Mais sous l'ancienne monarchie, du moins, et sous le règne de Napoléon, existaient ce besoin de stabilité, ce besoin d'ordre qui porte un respect des droits individuels. Sous le régime révolutionnaire, rien de tout cela. Les gouvernements révolutionnaires sont des gouvernements en délire.

La Restauration, qui a donné à la France ses jours les plus beaux, sa liberté la plus vraie, sa politique la plus saine, la plus équitable, la plus honnête, la plus respectueuse de tous les droits, la Restauration accepta malheureusement sans inventaire la législation révolutionnaire et impériale.

Ce que le gouvernement des Bourbons de la branche aînée avait fait par imprudence, la monarchie de Juillet le fit par calcul. Il faut lire et relire, dans l'inimitable opuscule de M. de Champagny, la rapide esquisse qu'il trace du système administratif de notre pays, depuis 1830 jusqu'en 1848. Sous ce déplorable régime, l'absolutisme du commis ne comptait plus de limites. Une classe nombreuse de la société ne demandait pas mieux que d'abdiquer entre les mains de l'état une grande partie de ses droits, pourvu que cette concession tournât à son profit. L'état se fit donc

le grand directeur de toutes choses. Collèges, écoles, salles d'asile, bureaux de nourrice, l'administration eut la prétention de tout accaparer, de tout diriger.

C'est ne se bornait pas, en effet, à exercer les fonctions de grand instituteur national; il eut la prétention de se faire le grand pontife de tous les cultes. On vit d'anciens avocats voltairiens, revêtus de la surnomme de d'Aguesseau, revendiquer le droit d'approuver ou de désapprouver les bulles du Pape, de tracer aux Evêques des règles en fait de liturgie, etc. L'état prétendit aussi au monopole de la charité et de l'assistance. Plus de pauvres que les pauvres de l'État; plus d'institutions charitables que les siennes. La gênerce suprême de la propriété privée fut même réclamée; un projet de loi présenté aux Chambres interdisait tous les travaux de creusement aux propriétaires voisins de eaux thermales! L'État, dans le projet de loi des médecins cantonaux, se constituait le grand guérisseur de ses sujets. Encore quelques pas, et le régime administratif de la Chine était établi parmi nous.

Les faits ainsi posés, qui peut nier qu'une catastrophe ne fût inévitable?

"Les éléments de la révolution étaient prêts, dit M. de Champagny, il ne fallait qu'attendre.... En 1848 nous avons péri par un coup de foudre; mais ce coup de foudre tombait sur un château de cartes...."

"Les trois grandes monarchies administratives ont plié sous l'orage.... Nulle part les ramifications de la hiérarchie administrative n'ont été pour le pouvoir un point d'appui.... Ce mécanisme si vaste et si savant... s'est montré au jour du péril parfaitement inutile. "Où s'est arrêtée au contraire la commotion de Février... Où la puissance politique a-t-elle tenu bon contre l'orage? Là où la royauté ne s'appuyait pas uniquement sur des commis. En Angleterre... où les traditions de l'aristocratie excluent le despotisme administratif. Dans l'Espagne, trop barbare ou trop arriérée pour en avoir senti le mérite.... En Belgique, enfin, chez ce peuple à peine né.... où la liberté municipale franchement acceptée par le pouvoir et vigoureusement développée par la législation, avait combattu le despotisme administratif et l'avait fait reculer. Partout ailleurs, dans l'Europe occidentale, le pouvoir a succombé."

Tout homme sensé le doit donc reconnaître, avec M. Franz de Champagny, ce sont les fatales tendances suivies depuis trois siècles par tous les gouvernements, qui ont mené la France tout droit au socialisme. Confliger toutes les libertés personnelles, accoutumer le peuple à tout attendre de l'État déifié, n'est-ce pas là, en effet, tout le socialisme? Pour quiconque a étudié le passé, cela paraissait depuis longtemps éclatant comme le soleil. Mais personne encore n'avait réuni comme l'auteur de l'Examen de conscience, à rendre cette vérité palpable pour tout le monde. Doué d'un bon sens exquis, inaccessible en quelque sorte aux repulsions et aux engouements irrésistibles des politiques de ce temps-ci, qui ne sont guère, pour la plupart, que des journalistes, c'est-à-dire des hommes peu instruits, peu calmes, peu sérieux, peu désintéressés, de M. Champagny est l'un des trop rares esprits qui, dans notre pays, possèdent encore la faculté de juger de haut et avec sang-froid les hommes et les institutions. "Je crois

peu pouvoir dire, lisons-nous dans l'Examen de conscience, que je suis utopiste, théoricien, logicien, raisonneur moins que personne."

Rien n'est plus vrai, et c'est là le plus bel éloge que nous puissions faire de M. F. de Champagny.

L'auteur de l'Examen de conscience n'écrit pas, en effet, pour écrire, pour raisonner, pour ergoter, pour éblouir, pour faire du bruit, pour glorifier ses amis ou déshonorer ses adversaires. C'est pour éclairer les consciences, pour relever les cœurs et les intelligences que l'écrivain catholique compose des livres, des brochures, des articles. Chez lui nulle préoccupation personnelle, nulle exagération, aucun esprit de système, pas le moindre parti pris. Il juge les hommes et les institutions de notre temps avec autant d'impartialité qu'il jugeait le régime des Césars. Ni les enthousiasmes de ceux-ci, ni les critiques de ceux-là, ni le dégoût d'un grand nombre, ne parviennent à faire fléchir la rectitude de son bon sens. Il dit la vérité à tout le monde avec le même calme, avec la même charité. Il ne flatte pas son siècle, il ne le calomnie pas non plus. Il voit les choses ce qu'elles sont; il signale le bien et le mal avec le même sentiment de loyauté et de justice; publiciste, il parle des excès de la presse, comme s'il était tout à fait étranger à la presse; partisan de la monarchie représentative, il ne dissimule aucune de ses fautes:

"Sous la monarchie de juillet, il y avait trois, quatre coteries, désignées par des noms propres, et n'ayant, en effet, que des noms propres pour drapeaux... faisant toute la cour à la majorité.... Continuer les mêmes ruses et les mêmes manœuvres... faire le métier d'hommes de cour au milieu d'une révolution, ne serait-ce pas la plus énorme faute et la plus fâcheuse?"

M. de Champagny ne ménage pas non plus les avertissements aux hommes de tribune et aux hommes de presse. Les orateurs à parole éloquentes, les journalistes habiles accueillant de beaux discours et des aînées pleins de verve. Mais, jusqu'ici, quel fruit le pays a-t-il recueilli de toutes ces belles paroles et de tous ces articles étincelants?

La liberté politique n'est autre chose que la gardienne de la liberté civile. Or, les progrès de l'une ont-ils amenés les progrès de l'autre? Nullement.—L'une s'est développée, l'autre est restée stationnaire. C'est que la révolution avait besoin de l'une, et que par sa nature elle deteste l'autre:

"Nous avons accablé le souveraineté du vote, l'audace de la presse, l'impunité du club, la facilité de l'émeute, en d'autres termes la toute-puissance des majorités ou réelles ou apparentes.... Nous n'avons au contraire rien ajouté ni à la liberté de la personne, ni à la liberté du patrimoine, ni à la liberté de la conscience: Parce que la révolution se sent profondément inconciliable avec cette triple liberté...."

"Quant à moi, quand je vois combien peu la liberté politique en France a atteint son but;.... comment entre les mains des plus honnêtes gens elle n'a guère été qu'un instrument d'ambitions, d'amours-propres, de rivalités personnelles.... comment elle n'a guère été puissante, sinon pour détruire; n'utile, sinon aux factieux; inefficace, sinon pour les révolutions.... je me prends à me dégoûter

d'elle, et je commence à croire que l'instrument ainsi perverti sera bientôt brisé."

Le livre de M. de Champagny est plein d'aperçus, d'appréciations d'une vérité non moins saisissante. Nous ne connaissons pas de lecture tout à la fois plus instructive et plus attrayante.

Le communisme, le socialisme, la révolution, toutes les maladies de notre pauvre société, l'auteur de l'Examen de conscience en indique les causes et le remède avec une clarté merveilleuse. La révolution, dit-il, est aujourd'hui le bras, le socialisme est la tête. Les libertés politiques est manquée d'être prise dans un état. Elle a donc grand besoin de devenir pour nous un instrument de paix, de stabilité, de résistance, comme elle l'est pour l'Angleterre; il faut qu'elle se hâte de produire le bien après avoir si longtemps produit le mal. Autrement, il en serait d'elle comme l'arbre de l'Évangile, qui, faute d'avoir produit de bons fruits, a été abattu et jeté au feu.

C'est par cette menace que se termine le livre de M. de Champagny. Certes, un pareil résultat ne serait pas à craindre, si tous ceux qui appartiennent au grand parti de l'ordre faisaient avec le noble écrivain leur Examen de conscience, et profitaient des sages conseils qu'il leur donne.

C'est dire que nous recommandons ce livre non seulement à nos amis, mais à tous ceux qui ont le cœur ouvert à la propagation de l'excellent petit livre de notre collaborateur.

A. DE COURSON.

CANADA. ASSURANCE DES EGLISES DE CAMPAGNE.

A MESSIEURS LES CURÉS.

J'apprends que le presbytère de St. Barthélemy vient d'être détruit par le feu. Voilà donc une paroisse qui, dans ce temps de pénurie, se trouve obligée d'en rebâtir un autre et, par conséquent, de se cotiser pour £400 à £500! Ce malheur peut arriver ailleurs, et ce peut être non pas seulement un presbytère, mais une église qui devienne la proie des flammes; et ce ne serait pas alors une charge de £100 à £500, qui pèserait sur une paroisse, mais bien de £2 à 3 mille. Voilà le danger auquel sont exposées toutes les paroisses.

Mais pourquoi, dira-t-on, ne pas faire assurer toutes les églises? Il est vrai que ce serait plus prudent; mais aussi c'est si coûteux. On ne pourrait guère faire assurer, je crois, à moins de 10 pour £100; ce qui ferait une rente annuelle de £10 pour £1000, et de £15 pour £3000.

Il y a dans le diocèse à peu près 120 paroisses. Si toutes se faisaient assurer pour £2000 chacune, ce serait £12000 que les Fabriques réunies donneraient tous les ans aux assurances; et elles en donneraient 1800, si elles voulaient se faire assurer pour £1000!

N'y aurait-il donc pas, pour assurer nos églises, quelque autre moyen qui exempterait également les paroisses de l'obligation si onéreuse de rebâtir, après un incendie, et qui, en même temps, serait, pour chaque Fabrique, une bien petite charge? Je crois que oui. Et c'est parce que je regarde ce sujet comme très important pour le public que je prends la liberté de soumettre le projet suivant à mes confrères les curés de campagne. Ce projet n'est

pas précisément de moi, et c'est pour cela que je le soumets avec plus de confiance. Déjà, il y a quelques années, on l'avait proposé; mais, depuis, on n'en a plus entendu parler. Je prie donc les curés de l'examiner de nouveau; et, s'ils l'approuvent, de ne pas perdre de temps, mais de le mettre immédiatement à exécution.

Voici ce que je proposerais:

Ce serait une Assurance mutuelle des Fabriques, ayant pour règlement fondamental que, tant qu'il n'y aurait pas d'incendie, les Fabriques n'auraient absolument rien à donner; mais, au cas d'un incendie, chaque Fabrique donnerait, proportionnellement à son assurance, la somme qu'il faudrait pour former et le pour laquelle l'église incendiée aurait été assurée.

Supposons, par exemple, que les 120 Fabriques du diocèse entrent dans cette société, et qu'elles fassent assurer leurs biens pour £2000. Qu'une église brûle; chaque Fabrique aura à donner seulement la modique somme de £13 4. Et si, au lieu de £2000 seulement, elles se faisaient toutes assurer pour £3000, alors chacune n'aurait toujours à donner que £25 dans le cas d'un incendie qui arriverait peut-être tous les 10 ou 15 ans, et peut-être même moins souvent. Ce simple exposé suffit sans doute pour faire voir les grands avantages qu'aurait cette Assurance sur les assurances de nos villes, puisque, dans le cas d'un incendie, (soit, tous les dix ans,) on donnerait moins qu'on ne serait obligé de donner tous les deux ans aux assurances des villes pour la même assurance de £2 à 3000; et que surtout on peut être 10, 15 et 20 ans, sans rien donner du tout.

Et si, aux 120 paroisses du diocèse de Montréal, celles du diocèse de Québec s'unissaient, et j'espère qu'un grand nombre le fera, alors les sommes à donner par chaque Fabrique seraient bien moindres. Il est vrai que plus il y aura d'Églises assurées, plus les incendies pourront être fréquents, mais aussi plus la somme à payer sera petite.

Outre le grand bien que cette assurance procurerait aux habitants, en les exemptant de rebâtir, il y a encore, ce me semble, un avantage bien important dans cette mesure; c'est que les Fabriques n'étant plus obligées de tenir en coffre des sommes quelquefois considérables pour le cas d'incendie, pourraient tous les ans employer le surplus de leurs revenus, soit à se procurer des ornements plus beaux et plus dignes du culte, soit à l'éducation, soit à d'autres bonnes œuvres.

Ne serait-ce pas aussi un moyen certain d'éviter les disputes, les haines et souvent les procès ruineux qui accompagnent presque toujours ces bâtisses d'églises ou de presbytères?

Il n'y a personne, sans doute, qui ne convienne de ces avantages. S'il en est ainsi, mettons-nous donc à l'œuvre. Que chaque curé qui approuvera ce projet fasse immédiatement une Assemblée de Fabrique, et qu'il en écrive aussitôt le résultat à monsieur le rédacteur des Mélanges qui se fait un plaisir de coopérer ainsi à cette œuvre en recevant toutes les lettres qui lui seront adressées à ce sujet. J'ai fait moi-même hier pour cela une Assemblée de Fabrique, et tous les marguilliers ont fortement approuvé ce plan, et ont décidé à

FEUILLETON.

(Pour les Mélanges Religieux.)

LE PÊCHEUR

PAR

PAUL DUCLOS.

Montréal, ce 10 mai, 1850.

Par une belle journée du mois de mai, un jeune homme à la taille élancée parcourait, avec précipitation, une des rues d'une ville, dont je tirai le nom. Sa figure bouleversée annonçait assez l'agitation qui régnait dans son intérieur; sa marche était faible, et chancelante; souvent il se tournait et semblait examiner si quelqu'un ne suivait pas ses traces. Après avoir gravi une rue assez étroite, et dont l'apparence annonçait le peu de monde qui la fréquentait, il s'arrêta devant une boutique achalandée avec peu de goût, et qui était tantôt que je pus l'examiner, celle d'un armurier. La promptitude avec laquelle il entra, me fit juger que ce n'était pas la première fois qu'il y venait. Je m'approchai aussitôt pour voir si je ne reconnaîtrai pas quel pouvait être ce personnage. Lorsque je fus près de la porte vermouluë, je remarquai à travers la fente de la porte ce même jeune homme occupé à examiner une arme, dont il

fit battre à plusieurs reprises la détente. Je crus alors avoir pénétré le mystère qui voilait ses traits agités. C'est sans doute une prétendue affaire d'honneur qu'il a, à vider, et il vient chercher l'instrument qui doit selon lui, réparer en quelque sorte l'outrage qu'il a reçu.

Après un silence de quelques instants, le jeune homme adressa à l'armurier cette question: "Croyez-vous, M. Jules, que celui-ci peut me convenir?"

"Certainement, mon cher Monsieur, répondit avec chaleur le propriétaire de l'arme, et vous n'en trouveriez pas de meilleur dans Londres."

"Votre prix, répondit le jeune homme?"

"Cinq dollars! Et ne marchandez pas, M. A...."

L'acheteur n'en avait guère l'intention; car je le vis aussitôt mettre la main à sa poche, en tirer une longue bourse bleue, dont il sortit cinq dollars qu'il jeta avec indifférence sur le comptoir.

Après avoir remis la bourse dans sa poche et pris le pistolet désigné, il sortit immédiatement. A peine sur le seuil de la boutique, il regarda encore une fois, si personne ne l'apercevait; car il craignait, sans doute, que l'on ne vit sur sa figure le dessein qu'il méditait. Désireux que j'étais de connaître jusqu'à la fin le dénouement de cette intrigue, je le suivis avec circonspection de crainte d'éveiller en lui le plus léger soupçon qui lui fit croire que je l'épiais.

Il descendit d'un pas plus ferme la rue qu'il

venait d'acquiescer de monter, il s'achemina vers la campagne, et je crus remarquer par quelques haltes qu'il fit en certains endroits, que le lieu où il se rendait n'était guère fixe pour lui. Enfin après une heure de marche, il prit un petit sentier à droite, qui aboutissait à une forêt, et dans laquelle il s'enfonça rapidement. Je pris à mon tour un chemin détourné, mais qui me conduisit au même endroit où il s'arrêta. Je me blottis derrière un épais buisson qui me cachait à sa vue, et d'où cependant je pouvais observer tous ses mouvements. Il regarda une dernière fois autour de lui, et se croyant seul, il s'assit sur la verdure, posa son arme près de lui, croisa ses bras sur sa poitrine et resta dans cette position pendant quelques instants. Je cherchais si j'apercevrais arriver son adversaire, mais vainement; je n'avais devant mes yeux que cet homme luttant avec lui-même. Le bandeau qui obscurcissait ce mystère tomba de lui-même, et me fit voir dans cet homme un être fatigué de ses souffrances qui voulait mettre fin à ses jours.

Quel contraste il y avait entre cette créature qui voulait quitter cette vie, et la nature qui semblait renaitre. Là des arbres qui déployaient leur enveloppe griseâtre, pour reprendre leurs robes de verdure. Les feuilles qui brisaient les liens où elles étaient retenues, pour redonner au voyageur épuisé par les chaleurs de l'été, leur ombre bienfaisante; ici des oiseaux aux plumages éclatants, qui appelaient par leur chants mélodieux leurs compagnes absentes; plus loin un ruisseau qui roulait silencieusement son onde transparente

à travers la pelouse; tout en un mot, répandait la joie et le repos; un homme seul restait insensible à tant de charmes, et voulait mourir. Oh! me dis-je en moi-même, Dieu m'a mis sur le chemin de cet homme, afin de le sauver, et je le laisserai à tout prix.

Après quelques instants d'un sombre silence, il leva lentement sa tête, appuya avec force ses mains sur son front, et sa bouche articula ces mots:

"Que je souffre, oh! mon Dieu! à peine à la fleur de mon âge, il me faut mourir; mourir sans revoir mon pays natal, sans toucher ce beau sol de la France, mourir sans presser...."

Il ne put achever, les sanglots étouffèrent sa voix, et il retomba dans une rêverie plus triste que jamais. Cet homme à bien dû souffrir, me disais-je, puisqu'il veut déjà quitter la vie, lorsque sa figure rayonne de beauté, et que son corps n'indique nullement le souffrir; qu'il me serait doux de connaître la source de ses maux. Mon Dieu, faites que cet homme s'échappe de sa poitrine, afin qu'il me soit permis d'y apporter un baume consolateur. J'attendis encore un instant, le silence le plus absolu régnait de toute part; rien ne troublait le calme de cette solitude; si ce n'est l'halètement qui perçait l'air de ses cris aigus, et le bruissement du zéphyr qui agitait les branches des pins, et les soupirs étouffés qui s'échappaient de son âme oppressée.

"Ma destinée est donc de souffrir, répéta-t-il après quelques instants; tous mes jours sont marqués au sésac de l'infortune! Quel

crime ai-je donc commis, pour que le châtiment en soit si terrible! À peine mes yeux se sont-ils ouverts à la lumière, que déjà les larmes viennent ternir leur éclat. Pourquoi mon Dieu, m'avez-vous donné le jour, lorsque c'était pour vous accuser d'injustice; pourquoi avez-vous permis que je connusse les auteurs de mes jours, lorsque c'était pour être privé de leurs caresses. À peine en âge de raison, j'ai été repoussé du sein de ma famille; ma mère m'a refusé ses caresses, qui seuls adouciroient les maux de cette vie. Loin d'être pour elle l'appui de sa vieillesse et le charme de son existence, je n'étais au contraire qu'un sujet de haine à ses yeux et un objet de dégoût dont il fallait se débarrasser à tout prix. Les amis que j'avais m'ont abandonné, je me trouve seul sur une terre étrangère, et pas une main pour me protéger, pas un cœur pour pleurer avec moi; partout c'est l'oubli et l'abandon. Mon Dieu, vous avez dit à l'homme qui souffre; viens à moi et je te soulagerai. Bien souvent aussi j'ai demandé au ciel cette espérance que je n'avais pas ici-bas, et le ciel est resté sourd à mes prières. Que me restait-il donc? Quel espoir puis-je avoir encore? Si ce n'est celui de souffrir! Oh! non, assez de peines, assez de larmes versées, la mort pour moi mettra un terme à cette longue agonie, et me fera goûter le repos que j'ai tant désiré. Adieu, continua-t-il en se levant, hélas de mon enfance, adieu pour la dernière fois! Salut, France, ô ma patrie, toi que j'aurais voulu voir avant de mourir,